

1er ENFANT (1)

EXTRAIT DE L'ACTE DE NAISSANCE N° 3336  
Le 06 septembre 2013 à 20 heures 11  
est né(e) (2) Diane Élis  
Isaure MERCURY

(1<sup>re</sup> partie : \_\_\_\_\_ 2<sup>de</sup> partie : \_\_\_\_\_)  
du sexe féminina AVIGNON  
de (3) (clause)

reconnu(e) (4) le 05 juillet 2013  
à Avignon du Clavou 8  
par ses père et mère

Déjà délivré conforme aux registres, le 09 SEP 2013  
MENTIONS MARGINALES (5) L'officier de l'état civil



EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° (6)  
à \_\_\_\_\_  
Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_  
MENTIONS MARGINALES (5) L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Prénoms \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_  
(1<sup>re</sup> partie : \_\_\_\_\_ 2<sup>de</sup> partie : \_\_\_\_\_)

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_  
(2) \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_  
Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_  
MENTIONS MARGINALES (3) L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Prénoms \_\_\_\_\_  
Nom \_\_\_\_\_  
(1<sup>re</sup> partie : \_\_\_\_\_ 2<sup>de</sup> partie : \_\_\_\_\_)

EXTRAIT DE L'ACTE DE DÉCÈS N° \_\_\_\_\_  
(2) \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_  
Délivré conforme aux registres, le \_\_\_\_\_  
MENTIONS MARGINALES (3) L'officier de l'état civil  
Sceau

(1) Indiquer la place de l'enfant dans la fratrie en tenant compte de sa date de naissance (premier, deuxième, troisième, etc.).  
(2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par :  
« suivant déclaration conjointe en date du... » (ou « 1<sup>re</sup> partie... 2<sup>de</sup> partie... ») en cas de double nom de famille.  
(3) Dans l'hypothèse où la mère n'a pu être renseignée (acte de naissance ou de mariage non déposé par une autorité française), la filiation maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant est indiquée dans l'extrait par : « de prénoms, nom née le... ».  
(4) Préciser, s'il y a lieu, les date et le lieu de la ou des reconnaissances et préciser, selon le cas : « par le père », « par la mère » ou « par les père et mère ».  
(5) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.  
(6) Indiquer selon la situation : « Décédé(e) le... » ou « Prénom, enfant sans vie, date et lieu de l'accouchement ».

(1) Indiquer les Prénoms et Nom du défunt.  
(2) Ecrire selon le cas : « Décédé le... » ou « Décédée le... ».  
(3) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.